

## COMPTE-RENDU DES DELIBÉRATION DU COLLÈGE

JEUDI 17 MARS 2022

---

Le 17 mars 2022, le collège de l'Autorité nationale des jeux ;

Vu la loi n°2010-476 du 12 mai 2010 relative à l'ouverture à la concurrence et à la régulation du secteur des jeux d'argent et de hasard en ligne ;

Vu l'ordonnance n° 2019-1015 du 2 octobre 2019 réformant la régulation des jeux d'argent et de hasard, notamment son article 49 ;

Vu le décret n°2010-481 du 12 mai 2010 relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'Autorité de régulation des jeux en ligne, notamment son article 5 ;

Vu le décret du 15 juin 2020, portant nomination des membres du collège et de la présidente de l'Autorité ;

### A adopté les décisions suivantes :

- ✓ [Décision n°2022-054 du 17 mars 2022 portant autorisation d'exploitation en ligne du jeu de loterie sous droits exclusifs dénommé « Pile ou Face » ;](#)
- ✓ [Décision n°2022-055 du 17 mars 2022 portant autorisation d'exploitation en réseau physique de distribution du jeu de loterie sous droits exclusifs dénommé « As de Cœur » ;](#)
- ✓ [Décision n°2022-056 du 17 mars 2022 relative à l'approbation de la stratégie promotionnelle de la société LA FRANÇAISE DES JEUX \(Monopole\) ;](#)
- ✓ [Décision n°2022-057 du 17 mars 2022 relative à l'approbation de la stratégie promotionnelle du GIE PMU \(Monopole\) ;](#)
- ✓ [Décision n°2022-058 du 17 mars 2022 relative à l'approbation de la stratégie promotionnelle de la société B.E.S. SAS ;](#)
- ✓ [Décision n°2022-059 du 17 mars 2022 relative à l'approbation de la stratégie promotionnelle de la société BETCLIC ENTERPRISES LIMITED ;](#)
- ✓ [Décision n°2022-060 du 17 mars 2022 relative à l'approbation de la stratégie promotionnelle de la société GM GAMING LIMITED ;](#)
- ✓ [Décision n°2022-061 du 17 mars 2022 relative à l'approbation de la stratégie promotionnelle de la société FEELING PUBLISHING ;](#)
- ✓ [Décision n°2022-062 du 17 mars 2022 relative à l'approbation de la stratégie promotionnelle de la société LA FRANÇAISE DES JEUX \(concurrence\) ;](#)
- ✓ [Décision n°2022-063 du 17 mars 2022 relative à l'approbation de la stratégie promotionnelle de la société JOABET ;](#)
- ✓ [Décision n°2022-064 du 17 mars 2022 relative à l'approbation de la stratégie promotionnelle de la société NETBET FR SAS ;](#)
- ✓ [Décision n°2022-065 du 17 mars 2022 relative à l'approbation de la stratégie promotionnelle de la société GENYBET ;](#)
- ✓ [Décision n°2022-066 du 17 mars 2022 relative à l'approbation de la stratégie promotionnelle du GIE PMU \(concurrence\) ;](#)

*Un régulateur au service d'un jeu sûr, intègre et maîtrisé*

- ✓ [Décision n°2022-067 du 17 mars 2022 relative à l'approbation de la stratégie promotionnelle de la société REEL MALTA LIMITED ;](#)
- ✓ [Décision n°2022-068 du 17 mars 2022 relative à l'approbation de la stratégie promotionnelle de la société SPORTNCO GAMING SAS \(ex France Pari\) ;](#)
- ✓ [Décision n°2022-069 du 17 mars 2022 relative à l'approbation de la stratégie promotionnelle de la société SPS BETTING FRANCE LIMITED ;](#)
- ✓ [Décision n°2022-070 du 17 mars 2022 relative à l'approbation de la stratégie promotionnelle de la société VIVARO LIMITED ;](#)
- ✓ [Décision n°2022-071 du 17 mars 2022 relative à la stratégie promotionnelle de la société WINAMAX ;](#)
- ✓ [Décision n°2022-072 du 17 mars 2022 relative à l'approbation de la stratégie promotionnelle de la société ZETURF FRANCE LIMITED ;](#)
- ✓ [Décision n° 2022-073 du 17 mars 2022 prescrivant à la société Winamax le retrait de la communication commerciale « TOUT POUR LA DARONNE » ;](#)
- ✓ [Décision n°2022-074 du 17 mars 2022 portant modification de la liste des supports de paris autorisés.](#)

*Décisions publiées sur le site de l'ANJ le 18 mars 2022*

*Un régulateur au service d'un jeu sûr, intégrer et maîtrisé*